



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dette publique

Question écrite n° 109349

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur la poursuite du désendettement de notre pays. Il désire connaître ses intentions pour le budget 2007.

Texte de la réponse

En 2006, la dette en part de produit intérieur brut (PIB) devrait être réduite de deux points pour s'établir à 64,6 points de PIB, grâce à une maîtrise de la dépense publique, la cession d'actifs non stratégiques de l'État et une amélioration de la gestion de la trésorerie de l'État. En outre, l'affectation des surplus de recettes au désendettement, tel qu'indiquée en loi de finances, devrait permettre de réduire le déficit budgétaire par rapport aux objectifs affichés en loi de finances : initialement évalué à 46,9 milliards d'euros, le déficit budgétaire devrait atteindre 42,5 milliards d'euros. Le déficit public devrait alors s'établir à 2,7 points de PIB, contre 2,8 prévus en loi de finances. Pour la deuxième année consécutive, la France respecte donc ses engagements européens. En 2007, l'effort de désendettement sera poursuivi : la dette publique devrait être réduite de un point de PIB pour s'élever à 63,6 points de PIB grâce à une diminution du déficit à 2,5 points de PIB, soit le déficit stabilisant la dette. Cet objectif ambitieux devrait être atteint grâce à une maîtrise accrue de la dépense publique : pour la première fois, les dépenses du budget général devraient évoluer un point moins vite que l'inflation ; les dépenses d'assurance maladie (objectif national des dépenses d'assurance maladie) devraient progresser à un rythme de + 2,5 %, soit 1,5 point moins vite que l'activité. En outre, le programme pluriannuel de désendettement prévoit entre 5 et 10 milliards d'euros de recettes d'actifs financiers non stratégiques de l'État en 2007.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109349

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11475

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 542